



HAL
open science

Sondage. Ceyssat. Col de Ceyssat

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Sondage. Ceyssat. Col de Ceyssat. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Auvergne, Service régional de l'archéologie, 2005, pp.108-111. halshs-01841143

HAL Id: halshs-01841143

<https://shs.hal.science/halshs-01841143>

Submitted on 12 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A U V E R G N E**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 3



À la mémoire d'Yves DUTERNE

photographe, restaurateur au service régional de l'archéologie d'Auvergne
vacataire à partir du 2 décembre 1970
nommé technicien de recherches le 1^{er} janvier 1983
décédé le 2 avril 2004
(cliché : Annie Voute)



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION

A U V E R G N E

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 3

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
AUVERGNE**

2003

À la mémoire d'Yves DUTERNE

technicien de recherches au service régional de l'archéologie d'Auvergne

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2005

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
BP 378
63010 Clermont-Ferrand - cedex 1

SERVICE RÉGIONAL DE L' ARCHÉOLOGIE

Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
BP 378
63010 Clermont-Ferrand - cedex 1

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en région
(aux plans scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

***Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Ils sont publiés, après normalisation, tels qu'ils ont été transmis ;
seules ont été corrigées les erreurs de saisie.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.***

Illustration de couverture :
Cantal - PAILHEROLS – *La Montagne de la Salle* :
vestiges de hameaux présumés médiévaux.
Au premier plan : site n° 246 (hameau de grandes cases allongées),
au centre : site n° 247 (groupe de cases),
au fond (près des burons modernes) : site n° 248
(hameau de petites cases rectangulaires aux formes très érodées).
Cliché : Frédéric Surmely

*Coordination, tableaux et bibliographie : Bernadette Fizellier-Sauget
Cartes départementales : Yannick Rialland
Saisie : Bernadette Fizellier-Sauget et les auteurs
Relecture : Bernadette Fizellier-Sauget*

Imprimerie : Gerbert, Aurillac

AUVERGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 3

Bilan et orientation de la recherche - Résultats scientifiques significatifs

7

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

11

Travaux et recherches archéologiques de terrain

13

en italique : notices d'interventions réalisées au cours d'une année antérieure à 2003 et n'ayant pu être publiées dans le BSR correspondant

ALLIER

13

Tableau des opérations autorisées

Carte des opérations réalisée en 2003

Bressoles : Le petit pressoir
Ébreuil : Champ de Flandre
Gannat : place Sainte-Croix
Lamaids : Le vieux Paturail
Lamaids : Redouteau/Terre des Chaumes
Lamaids : Paturail de Lamaids
Lamaids : Sagne Batier (site n° 5)
Lamaids : La Croix de la Marche (site n° 6)
Meillers : Bruyère Chaumiau
Néris-les-Bains : rue des Mésanges
Saint-Germain-des-Fossés : franchissement du Mourgon
Saint-Pourçain-sur-Sioule : Les Jalfrettes
Saint-Prix : Les Jeanrais
Taxat-Senat : église Saint-André de Taxat
Verneix : Les Sats
Yzeure : domaine du Grillet, lots 1 et 2

Creuzier-le-Vieux : Les Petits Guinards
Cusset : *oppidum* de Vermieux
Hérisson : hameau de Châteloi, Babylone
Isle-et-Bardais : forêt domaniale de Tronçais – Petits jardins
Mayet-d'École : la commanderie Saint-Jean
Monestier : Chantelle-la-Vieille
Souvigny : chapelle disparue de Notre-Dame des Avents
Recherches sur les sites de l'âge du Fer dans l'Allier

Tableau des opérations 2003**Carte des opérations réalisée en 2003**

Antignac : Le Roc-Vignonet
 Aurillac : 10, rue de la Coste – Ancien théâtre et couvent Notre-Dame
 Escorailles : Le Trizague
 Maurs : rue de la Cité (1^{ère} tranche)
 Molompize : chapelle Notre-Dame de Vauclair
 Montsalvy : église Notre-Dame de l'Assomption
 Raulhac : château de Messilhac
 Saint-Flour : Halle aux bleds, ancienne église Notre-Dame (1^{ère} tranche)

Celles : Le Bois de Celles
 Lacapelle-Barres : La Montagne de Peyre
 Menet : le tumulus de Fô
 Roffiac : dolmen de la Crousette
 Les premières traces d'anthropisation et évolution des activités agropastorales révélées
 par l'analyse pollinique des zones humides... application au Sud Cantal

Tableau des opérations 2003**Carte des opérations réalisées en 2003**

Brioude : place Grégoire-de-Tours
 Landos : église Saint-Félix
 Saint-Haon : église

Domeyrat : Senèze
 Yssingaux : Le Suc de Saussac
 Les commanderies des templiers et des hospitaliers de Saint-Jean en Haute-Loire

Tableau des opérations 2003**Cartes des opérations réalisées en 2003**

Autoroute A 89 – section 8 – Le Sancy-Combronde
Communes de Beauregard-Vendon, Briffons, Bromont-Lamothe,
Charbonnières-les-Varennes, Charbonnières-les-Vieilles,
Cisternes-la-Forêt, Combronde, Gelles, Heumes-l'Église, Loubeyrat,
Manzat, Prondines, Pulvérières, Saint-Julien-Puy-Lavèze,
Saint-Ours-les-Roches, Teilhède (2002-11)
 Aulnat : îlot des Martyrs – rues Lamartine, du Commerce
 et du 11 novembre
 Beaumont : cloître Saint-Benoît – place Saint-Benoît
 Le Breuil-sur-Couze : chemin de Tanarat
 Brenat : La Plagne
 Chamalières : avenue Jean-Jaurès
 Chappes : la Buyre
 Charbonnières-les-Varennes : Autoroute A 89 – section 8 Le Sancy-Combronde –
 La Font Grenouille

Clermont-Ferrand : La grande Borne (2002-191)
 Clermont-Ferrand : rue de la Garde
 Clermont-Ferrand : 78, rue Lecuellié
 Clermont-Ferrand : Gandaillat
 Clermont-Ferrand : rue de Strasbourg
 Clermont-Ferrand : 37, rue des Farges
 Clermont-Ferrand : 25, rue Kessler
 Clermont-Ferrand : rue Jean-Monnet
 Clermont-Ferrand : rue Michel-de-l'Hospital
 Clermont-Ferrand : rue Horace-Vernet
 Clermont-Ferrand : 132-134, avenue de la Libération
 Clermont-Ferrand : avenue de la République
 Clermont-Ferrand : Montferrand, square Groslière
 Clermont-Ferrand : 100, boulevard Lafayette
 Clermont-Ferrand : 14, rue André Theuriet et rue Rivière
 Clermont-Ferrand : 3, rue Auger, quartier Desaix
 Clermont-Ferrand : 59-61, rue Charras
 Clermont-Ferrand : 7, boulevard Gergovia
 Combronde : Autoroute A 89 – section 8 Le Sancy-
 Combronde – Sous le Couderc 1
 Combronde – Autoroute A 89 – section 8 Le Sancy-
 Combronde – Sous le Couderc 2 (site antique)
 Cournon-d'Auvergne, Aubière, Pérignat-les-Sarlièves, La Roche-Blanche, Le Crest,
 Tallende, Veyre-Monton (tranche nord) : gazoduc Cournon/Issoire
 Cournon-d'Auvergne : La Ribeyre
 Dorat : Chamoncel
 Ennezat : rue de la Croix des Moines – Le Champ des Juifs
 Gerzat : rue du moulin du Roy – Sous la treille
 Gerzat : rue de l'étincelle – lieu-dit Le Bourly
 Lempdes : Le Terme haut – rue du château d'eau
Lezoux : Le Clos (2002-81)
Lezoux : Les Graves – stade du Vernadel (2002-106)
 Lezoux : ancienne chapelle Saint-Georges
 Lezoux : Sur les Vignes (G2, parcelles 2057 et 2059)
 Lezoux : Les Aises
 Lezoux : Mon Repos – 5, place Jean Rimbart
 Lezoux : Sur les Vignes (G2, parcelles 2058 et 2059)
 Mezel : Haut de la Cotte – chemin de Gouhie
 Nohanent : Lavas – chemin de la Vergne
 Orcet : Les Courtiaux
 Orcines/Ceyssat : col de Ceyssat – base du puy de Dôme
 Orcines : puy de Dôme – sentier piétonnier sommital
 Pont-du-Château : Champ-Lamet (extension 2003)
 Pont-du-Château : Les Lites
 Pont-du-Château : avenue de la Gare
 Prondines : Autoroute A 89 – section 8 Le Sancy-
 Combronde – Puy-Gilbert sud
 La Roche-Blanche : rue de la Pialle
 Saint-Beauzire : La Montille – Biopole Clermont-Limagne
 Saint-Genès-Champanelle : rue Saint-Jean à Thèdes
 Saint-Julien-Puy-Lavèze : La Courtine
 Saint-Ours-les-Roches : Autoroute A 89 – section 8 – Le Sancy-Combronde – Le Bru
 Saint-Sandoux : rue des Orneufs
 Sermentizon : château d'Aulteribe

 Blanzat : La Reine – sanctuaire des Côtes de Clermont
 Ceyssat : col de Ceyssat
 Chapdes-Beaufort/Les Ancizes-Comps : Chartreuse du Port-Sainte-Marie
 Chassagne : abbaye de Mègemont
 Clermont-Ferrand : crypte de la cathédrale Notre-Dame
 Giat et Voingt : agglomération secondaire antique de Beauclair
 Mirefleurs : Le Sire
 Mirefleurs : Les Côtes

Orcines, Ceysnat et Saint-Genès-Champanelle :
l'évolution des bassins versants orientaux du plateau des Dômes
pendant la 2^e moitié de l'holocène. Étude des bassins versants orientaux
du plateau des Dômes : le bassin versant de Montchâtre
Orcines : temple de Mercure au sommet du puy de Dôme
La Roche-Blanche : le rempart du plateau de Gergovie
Saint-Pierre-le-Chastel : Le Peu et La Mine
Veyre-Monton : plateau de Coirent
Une exploitation des sources salées en Auvergne entre Néolithique et âge du Fer

PROJETS INTERDÉPARTEMENTAUX 123

Tableau des opérations 2003

Composantes culturelles des premières productions céramiques au Bronze ancien
dans le Sud-Est de la France : le cas de l'Auvergne
Chronotypologie des mobiliers du 2^e âge du Fer en Auvergne
Archéologie des paysages d'Auvergne
Le chantier médiéval à travers sept sanctuaires romans d'Auvergne
L'espace minéral au Paléolithique moyen dans le sud du massif Central

Bibliographie régionale 131

Liste des abréviations 143

Liste des programmes de recherche nationaux 145

Personnel du service régional de l'archéologie d'Auvergne 147

Liste des bilans scientifiques régionaux 150

SERMENTIZON

Château d'Aulteribe

Enfouissement de réseaux électriques

Époque moderne, Époque contemporaine

Les résultats obtenus dans le cadre du diagnostic archéologique, faisant l'objet de la notice précédente (cf. *supra*) et portant sur l'assainissement des abords du château, ont été considérés comme suffisants pour abroger l'arrêté de pres-

cription n° 2002-56 édicté préalablement aux travaux d'enfouissement de réseaux électriques. Il est rappelé que ce château est la propriété du Centre des Monuments nationaux.

Notice rédigée par le service régional de l'archéologie

PROSPECTION THÉMATIQUE

BLANZAT

La Reine

sanctuaire des Côtes de Clermont

Gallo-romain

Les études en cours sur les lieux de culte antiques dans le bassin de Clermont-Ferrand ont donné l'occasion de reprendre les recherches sur le *plateau des Côtes*. Une prospection-inventaire avec sondages a été réalisée en juillet-août 2003 sur le site du sanctuaire exploré par P. Eychart entre 1957 et 1961. L'objectif était d'obtenir des précisions concernant l'organisation de l'espace cultuel, notamment ses limites et sa configuration, et de vérifier l'état de conservation des vestiges et la présence d'une stratigraphie pouvant fournir des éléments de datation (fig. 1).

Lors du nouveau dégagement du temple construit en blocs de grès, et des annexes, les anciens plans ont été corrigés et aucune séquence stratigraphique n'a été retrouvée ; il faut écarter l'hypothèse d'un second temple face au *fanum* dans un secteur par ailleurs bouleversé. Les sondages aux abords révèlent une forte érosion (quelques tessons ont été recueillis, essentiellement céramique commune d'époque romaine) ; le dégagement d'un pierrier au sud et à l'est de l'édifice a été entrepris pour vérifier si des niveaux étaient préservés sous les pierres. Des fragments de décor sculpté en arkose ont été trouvés.

Parallèlement, des vues aériennes ont été prises par G. Boudriot pour mieux situer le site sur le plateau et l'étude du mobilier des premières fouilles conservé au musée Bargoin, conjointement à celle de la documentation, a été entreprise. Cet ensemble, qui ne semble pas avoir été occupé de façon continue avant l'époque augustéenne, revêt un caractère public durant le haut Empire (sanctuaire périurbain ?) dont l'étude des relations avec *Augustonemetum*, au bas du plateau, est en cours.

Isabelle Fauduet et Bernard Cléménçon



Fig. 1 : BLANZAT – La Reine – sanctuaire des Côtes de Clermont : dégagement du *fanum* et de la structure F (cliché photographique : B. Cléménçon)

SONDAGE

CEYSSAT

Col de Ceyssat

Âge du Fer (La Tène), Gallo-romain

Le transect ouvert entre le 24 juin et le 13 juillet 2003 dans le cadre d'un stage de DEA de l'Université Blaise-Pascal se localise à environ 400 m à l'ouest du col de Ceyssat, au pied du puy Besace, en contrebas de la route départementale 68, à une altitude voisine de 1010-1020 m NGF (fig. 1). Parallèlement, S. Laisné et

V. Tripeau (INRAP) ont procédé en octobre 2003 au relevé des principales anomalies topographiques présentes dans ce secteur, sur une bande de terrain orientée selon un axe est-ouest de 700 m de long et 200 m de large, comprise entre les auberges du col et l'endroit où l'ancien chemin de Ceyssat rejoint la RD 68 (zone 4). Un

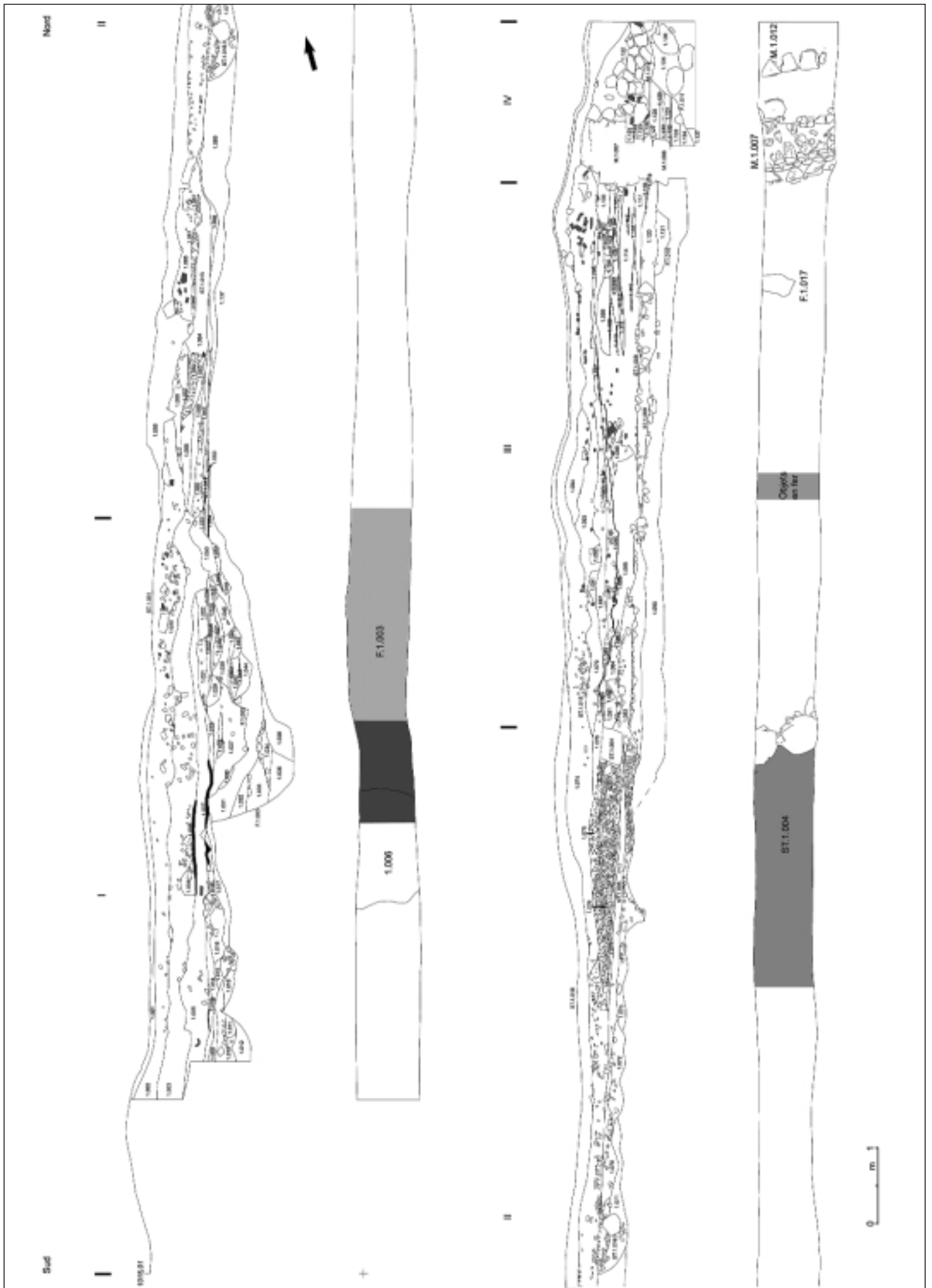


Fig. 1 : ORCINES – col de Ceysat : coupe stratigraphique nord-sud et planimétrie du transect S.1. de la zone 4

plan topographique au 1/1000 de l'ensemble de la zone et un plan au 1/500 du secteur sondé ont été tirés (*BSR 2000*, p. 50-51, 135-136, 142-143 ; *BSR 2001*, p. 118-120).

Selon la tradition (P. Denimal 1994, p. 173-176), la *voie d'Agrippa* se confond globalement avec ce vieux chemin qui porte sur l'ancien plan cadastral le nom de *route d'Herment à Clermont* et celui d'*ancien chemin de Ceyssat*. Or le relevé topographique suggère que le tracé de la voie ne se confond pas rigoureusement avec celui du chemin moderne dans la partie la plus raide de la descente. En effet, l'énorme cavée d'une dizaine de mètres de large, encaissée de 3 à 5 m, qui est visible à l'ouest de l'auberge des Gromanaux, en contrebas de la route, ne fait guère penser à un ravin d'origine naturelle. Son profil est beaucoup trop sinueux. On pourrait y voir, en revanche, le tracé de la voie romaine. En effet, le coude et l'encaissement très marqués de cette cavée permettaient de maintenir une pente constante. C'est là, bien évidemment, une hypothèse qui reste à vérifier. Si tel était le cas, alors il faudrait en conclure que c'est bien la *voie d'Agrippa* qui passe au sud du bâtiment gallo-romain [9] dégagé en 1995 par des fouilles clandestines, et sondé en 2003, car le tracé s'infléchit fortement dans cette direction.

Au contact avec la RD 68, en direction de l'ouest, s'observe un alignement de grosses pierres interprétées par P. Denimal (1994, p. 174-175) comme les *umbones* de la voie romaine. En octobre 2003, 35 blocs alignés étaient visibles sur une longueur de 27,20 m ; en face, un alignement de 9 blocs apparaissait sur 13,45 m de longueur. L'espacement des deux axes, mesuré depuis le côté extérieur des blocs, avoisine 6,50 m. L'orientation générale de ce tronçon diverge nettement de celle de l'ancien chemin de Ceyssat. Le tracé paraît s'en écarter en direction du sud-ouest.

Le bâtiment [9], localisé à une dizaine de mètres au nord de l'ancien chemin de Ceyssat, est très nettement visible sous la forme de puissantes anomalies topographiques, hautes de plus d'un mètre. Il présente un plan rectangulaire aux dimensions généreuses (environ 19 x 10 m), orienté est-ouest, parallèlement au chemin. Les fouilles clandestines ont mis au jour le parement « intérieur » du mur est, bâti en petits moellons réguliers et conservé sur près d'un mètre de hauteur. En 1999, L. Humbert (*BSR 2000*, p. 50-51) a recueilli sur le site un mobilier assez abondant, daté des deux premiers siècles de notre ère (céramique, amphore, *tegulae*, clef de coffret en bronze, tesselle de mosaïque en pâte de verre bleue, nombreuses scories). D'autres anomalies quadrangulaires repérées plus à l'est indiquent la présence de deux bâtiments orientés comme le précédent, de part et d'autre du chemin. Sur l'un d'eux [10], L. Humbert a recueilli en 1998 quelques indices gallo-romains (céramique à engobe blanc du I^{er} s., *tegulae*, moellons). Sur l'autre, des moellons antiques étaient visibles en 2003. Cette même année, des tessons de céramique antique ont été recueillis sur le chemin actuel, dans le voisinage du site [10], ainsi qu'en bordure du chemin qui traverse la clairière, au nord. D'importantes anomalies topographiques ont été observées dans le bois, autour du sondage. Certaines, parallèles à l'ancien chemin de Ceyssat, suggèrent la présence de fossés. D'autres, en relief, celle d'un réseau de murs.

L'objectif du sondage ouvert en 2003 était de vérifier l'hypothèse de P. Denimal (cité *supra*) relative au tracé de la voie romaine. Un transect de 30,30 m de long sur 0,90 m de large a donc été ouvert, de manière à recouper perpendiculairement, du nord au sud, le mur méridional du bâtiment [9], l'ancien chemin de Ceyssat et le chemin actuel, jusqu'à la base du puy Besace. Le choix de cette implantation présentait un triple intérêt :

- celui de recouper éventuellement la voie romaine, d'en préciser les caractéristiques et la chronologie, grâce aux possibles connexions stratigraphiques avec le bâtiment [9], et d'analyser les relations entre son tracé et les chemins postérieurs ;
- celui de caractériser ce bâtiment, au moins d'un point de vue chronologique ;
- enfin, plus largement, celui de préciser le contexte archéologique et environnemental dans ce secteur.

Au total, seize structures datées entre La Tène finale ou l'époque augustéenne et la seconde moitié du II^e s. ou le courant du III^e ont été identifiées : trois murs, une voie, quatre niveaux de circulation (dont deux construits en calade), un radier, trois fossés, une fosse et trois structures en creux. L'examen de la chronostratigraphie permet de proposer le phasage suivant.

État 1

Le premier état, antérieur aux toutes premières décennies du I^{er} s., est marqué par le cycle de creusement et de comblement du grand fossé F.1.003. On peut distinguer plusieurs phases :

- phase 1* : creusement du fossé et entretien (La Tène finale ? époque augustéenne ?) ;
- phase 2* : comblement délibéré du fossé ;
- phase 3* : phase d'abandon du fossé et ruissellement ;
- phase 4* : recreusement du fossé F.1.002.

État 2

Le deuxième état, que l'on peut situer au début du I^{er} s., est caractérisé par le comblement définitif du fossé et l'aménagement d'une vaste aire de circulation liée à la construction du bâtiment [9]. On peut également dissocier plusieurs phases :

- phase 1* : aménagement de la calade ST.1.009 en lien, vraisemblablement, avec la construction du mur M.1.006 du bâtiment [9] ;
- phase 2* : aménagement de la calade ST.1.008 et des niveaux de circulation ST.1.005 et ST.1.014 ;
- phase 3* : creusement ST.1.013.

État 3

Le troisième état est marqué par la construction de la voie ST.1.004, au plus tôt dans la première moitié du I^{er} s., et par le dépôt consécutif de niveaux argilo-sableux liés au ruissellement canalisé entre le mur M.1.006 et cet aménagement :

- phase 1* : construction de la voie (avant le milieu du I^{er} s. ?) ;
- phase 2* : phase de ruissellement et d'accumulations argilo-sableuses, peut-être en lien avec une période d'abandon (ca. milieu I^{er}/milieu II^e s.) ;
- phase 3* : arasement du mur M.1.006 (avant la seconde moitié du II^e s.).

État 4

Le quatrième et dernier état voit la reconstruction du mur (M.1.007) du bâtiment [9] et l'aménagement d'une nouvelle surface de circulation exhausmée :

phase 1 : arasement du mur M.1.006 (au plus tard à ce moment là) et construction du mur M.1.007 après le milieu du II^e s. ; le fait que ce dernier est beaucoup plus large que le précédent, et que l'on ait cherché à en surhausser les fondations, pourrait indiquer que le mur précédent était devenu inadapté ou s'était écroulé, peut-être sous l'effet du ruissellement ; les accumulations argilo-sableuses s'étant interrompues dans ce secteur, une nouvelle surface de circulation est aménagée dessus, reliant le sommet des *umbones* de la voie et la base du mur M.1.007 ; la voie est rechargée à une date non définie (mais antérieure à l'effondrement du mur M.1.007) ;

phase 2 : effondrement du mur M.1.007 dans la seconde moitié du II^e s. ou dans le courant du III^e ; la voie continue à être utilisée jusqu'à une période non déterminée ; les indices d'occupation du secteur sont extrêmement limités après cette période (radier ST.1.015 non daté).

La voie d'*Agrippa* a-t-elle été recoupée par le transect ouvert en 2003 ? A cette question, il est, dans l'état, impossible de répondre de manière péremptoire. Plusieurs surfaces de circulation antiques ont été dégagées, mais la seule qui s'apparente à une voie est la structure ST.1.004, dont le tracé est repris par l'ancien chemin de Ceysat. L'épaisseur et la compacité du radier, la présence d'énormes blocs de bordure destinés à contenir celui-ci – et faisant par conséquent office d'*umbones* –, enfin, la surface de roulement bombée, font penser à une voie. La

largeur réduite (3,50 m) laisse toutefois dubitatif, de même que la chronologie de la structure, dont la mise en place se situe au plus tôt dans la première moitié, voire dans le premier tiers du I^{er} s. À moins qu'il ne s'agisse déjà d'une réfection, qui correspondrait dans ce cas à la mise en place des milliaires de Claude (dont celui d'Enval). Cet axe structurerait vraisemblablement un habitat aggloméré occupé aux trois premiers siècles de notre ère et étendu sur au moins une centaine de mètres d'est en ouest.

Deux soucis majeurs semblent avoir constamment guidé ces aménagements : celui de gérer les écoulements hydriques et celui de maintenir des zones de circulation, qu'il s'agisse d'espaces ouverts, dans les premiers temps, ou, assez rapidement et durablement, de la voie. Ces objectifs ont nécessité l'aménagement d'un fossé au gabarit relativement important (F.1.003), qui ceinturerait apparemment la base du puy Besace. Une fois comblé, ce fossé a pu être déplacé, peut-être vers le sud, pour gagner de l'espace, au moment où l'on construit le bâtiment [9] et où l'on dégage un large espace plan sur la périphérie méridionale de ce dernier. La construction de la voie remet en cause, apparemment, la fonction de cet espace intermédiaire. Elle est visiblement à l'origine d'une concentration (incontrôlée ?) des écoulements, entre la chaussée et le bâtiment. Les importants apports sableux ont peut-être nécessité la reconstruction du mur sud de l'édifice, sur des bases plus solides, et l'exhaussement du niveau du sol. Ces problèmes de gestion des écoulements sont perceptibles dès les premiers temps de l'occupation du secteur, comme en témoignent les dépôts sableux accumulés au sommet du comblement du grand fossé. Il est tentant de les mettre en rapport avec les déboisements qu'a dû provoquer, dans les premières décennies du I^{er} s., l'énorme chantier de terrassement et de construction de l'agglomération, au col de Ceysat et sur le puy Redon.

Frédéric Trément

SONDAGE ET RELEVÉS CHAPDES-BEAUFORT LES ANCIZES-COMPS Chartreuse du Port-Sainte-Marie

Moyen Âge, Époque moderne

Les origines de la *grosse tour ronde* plantée au cœur de la cour des *obédiences* de la chartreuse du Port-Sainte-Marie demeurent méconnues (*BSR 1996*, p. 72-73 ; *BSR 1997*, p. 88 ; *BSR 1998*, p. 96 ; *BSR 1999*, p. 16 ; *BSR 2000*, p. 136-137 ; *BSR 2001*, p. 121 ; *BSR 2002*, p. 115). Trois textes locaux de la première moitié du XV^e s. (1419-1450) suggèrent que ce monument est alors en ruine ou *a contrario* en cours de construction. Les archives et l'iconographie de l'ordre (1435-vers 1500), quant à elles, plaident en faveur de la seconde hypothèse. Par ailleurs, seules les sources modernes (vue cavalière, descriptions et plans, vers 1680-1794) évoquent les fonctions, alors résolument civiles, de cet édifice militaire.

Au cours de l'automne 2003, cette tour dont la souche est noyée sous les éboulis a été pré-documentée par l'Urac (*Unité de recherches archéologiques cartusiennes*). La mor-

phologie et l'économie générale du monument, la nature des matériaux et des liants mis en œuvre, les modèles de percements et d'aménagements premiers semblent confirmer l'intervalle chronologique pressenti *supra*. L'analyse du bâti pointe également du doigt les transformations modernes, vraisemblablement imposées par la recomposition de la cour des *obédiences* vers 1700 : grandes fenêtres ou portes se substituant aux fenestrons bas médiévaux, planchers sur corbeaux surbaissés, etc. (fig. 1).

Cette approche historique et archéologique a été trop rapidement conduite. Aussi attend-elle encore des compléments aussi divers qu'indispensables (analyses de mortiers, comparaisons régionales et cartusiennes, entre autres).

Jean-Luc Mordefroid